



MAIRIE
DE
SERRAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quatre mai deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVALLEREAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 14

Résultats des votes	Pour : 14	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : M. Yvan BREUILLOT, Mme Annick CHALANSONEX, Mme Maeva CHIROL, M. Pascal CHEVALLEREAU, M. Alexandre DESTREM, M. François Régis GARBIT, Mme Nathalie MASSART, M. Baptiste MERMILLOD, Mme Valérie ORGE, M. Olivier PAILLOT, Mme Corinne SAUVE, Mme Adeline TOULORGE, M. Olivier VINCENT.

Absents excusés : M. Alexandre DESTRE, Mme Nicole THABUIS.

A donné pouvoir :

M. Alexandre DESTREM, à Nathalie MASSART

Mme Nathalie MASSART est élue secrétaire de séance.

DEL_07352026	Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2025
--------------	---

Au vu de la présentation du Compte Financier Unique du Budget Annexe Eau et Assainissement, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2025 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 151 985.63 €.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de conserver l'excédent de clôture de fonctionnement 2025 en recettes de fonctionnement 2026.

Le quatre mai deux mille vingt-six,

Le Maire,
Pascal CHEVALLEREAU

La secrétaire de séance,
Nathalie MASSART

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le

- de sa publication le

Le Maire,
Pascal CHEVALLEREAU

12 MAI 2026